

CONVOCAATION

Réunion du Conseil d'établissement de L'école institutionnelle Louis-Joseph-Huot

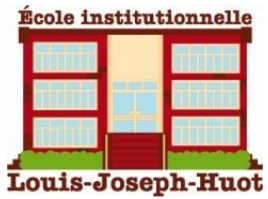
Lieu : École Louis-Joseph-Huot

Date : 27 mars 2024

Heure : 18h30

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi du procès-verbal du 7 février 2024.
5. Questions du public
6. Information
 - 6.1. Président
 - 6.2. Représentant au comité de parents
 - 6.3. Représentants du personnel enseignant
 - 6.4. Représentants du personnel de soutien
 - 6.5. Représentant du service de garde
 - 6.6. Représentant de l'OPP
 - 6.7. Direction
 - 6.7.1. Inscriptions 2024-2025
 - 6.7.2. Règles de passage
 - 6.7.3. Pré-accueil des élèves du préscolaire
7. Points d'adoption (*(peut modifier, amender ou adopter tel quel)*
 - 7.1.



8. Points d'approbation (*donner son accord ou non*)
 - 8.1. Grille-matières 2024-2025
9. Points de consultation
 - 9.1. Horaire de l'école 2024-2025
 - 9.2. Critères de sélection de la direction
10. Prochains sujets à l'étude
 - 10.1 Budget
 - 10.2 Code de conduite
11. Levée de la séance

Daniel Lefrançois
Directeur

Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. (LIP, article 64)